

Document

Rigueur budgétaire en Europe: les propositions sur la table. (19.05)

Lefigaro.fr – 17.05

UNION EUROPÉENNE - Et les raisons pour lesquelles certaines risquent d'avoir du mal à passer ...

Face à la crise de la zone euro, les ministres des Finances l'assurent: tout sera fait pour éviter une nouvelle envolée des comptes publics et permettre une meilleure surveillance budgétaire.

Plusieurs propositions sont sur la table mais encore faudra-t-il que les gouvernements se mettent d'accord. Et acceptent de mettre en place un véritable système de sanctions, contrairement à ces dernières années.

Proposition n°1: contrôler en amont les budgets nationaux

La Commission européenne a proposé vendredi d'avoir un droit de regard sur les budgets, avant qu'ils ne soient présentés au Parlements nationaux. Les ministres des Finances de la zone euro ont accepté lundi de discuter de cette initiative controversée.

Car plusieurs pays refusent de voir leur souveraineté budgétaire remise en cause. Pour calmer les esprits, Bruxelles a assuré que les parlementaires auraient toujours le dernier mot.

Autre problème de ce dispositif: il existe déjà, une fois le budget voté, et n'a pas fait la preuve de son efficacité.

Avec le Pacte de stabilité et de croissance (PSC), des amendes peuvent être infligées à un Etat dont le déficit dépasserait les 3% du PIB et la dette les 60% du PIB. Mais ces sanctions n'ont jamais été appliquées bien que la règle ait souvent été bafouée.

Proposition n°2: durcir le dispositif de sanctions

Comme l'a rappelé le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, «sans sanction, il n'y aura pas de crédibilité suffisante».

Bruxelles veut donc conditionner les subventions européennes au respect de la discipline budgétaire et durcir les amendes. Mais les Etats de la zone d'euro risquent d'être toujours réticents à sanctionner leur voisin, de peur que ce dernier ne leur rende la pareille.

Jürgen Stark, membre du directoire de la Banque centrale européenne, a donc proposé lundi de créer un organisme indépendant capable d'infliger ces sanctions aux pays dont les budgets s'enfonceraient trop dans le rouge.

Proposition n°3: obliger les pays à se contraindre eux-mêmes

Très sévère sur le dérapage des finances publiques dans la zone euro, l'Allemagne veut aller encore plus loin.

Le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, a évoqué l'idée de faire inscrire dans les Constitutions l'interdiction de dépasser un certain plafond de déficits, à l'instar de Berlin il y a quelques mois.

La proposition est déjà discutée dans plusieurs pays européens dont la France. Mais certains critiquent déjà l'initiative de l'Allemagne.

«C'est une vieille tradition allemande d'avoir ça dans la Constitution. Ça ne les a pas empêchés il y a quelques années d'avoir des déficits importants et de nous demander d'assouplir» le PSC, a réagi mardi le ministre belge des Finances Didier Reynders .

Début 2003, l'UE avait engagé une «procédure de déficit excessif» à l'encontre de l'Allemagne et de la France. Mais Berlin comme Paris avaient échappé à des sanctions et obtenu plus tard que le PSC soit assoupli.